

PEDT
(Projet Educatif Départemental Territorial)
Commune de Noyelles-Lès-Seclin
2026-2028

Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant et du jeune. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant et du jeune sur les périodes péri et extrascolaires. Il constitue un facteur d'attractivité du territoire, il favorise l'implication des familles dans le parcours éducatif de leurs enfants. Il dynamise la vie associative culturelle, sportive et citoyenne du territoire. Il facilite une politique d'inclusion des enfants en situation de handicap. Il favorise le développement des loisirs pour tous et contribue au partage des valeurs de la république et à la culture du « vivre ensemble ». Il favorise les coopérations entre communes.

Le projet finalisé permet à chaque structure intervenant autour de l'enfant et du jeune, d'agir en cohérence avec la mise en valeur d'orientations éducatives communes, et en complémentarité grâce au renforcement des relations entre partenaires.

Le but du PEDT est de créer des synergies pour organiser une continuité éducative entre école et les activités proposées en dehors du temps scolaire.

SOMMAIRE

- 1 FICHE D'IDENTITE COLLECTIVITE TERRITORIALE**
- 2 LE PUBLIC CONCERNE PAR LE PEDT**
- 3 LES PARTENAIRES DU PROJET**
- 4 LES ATOUTS ET CONTRAINTES DU PEDT**
- 5 LES OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT**
- 6 LES MODALITES PRATIQUES DU PEDT**
- 7 LA DUREE DU PEDT**
- 8 LE PILOTAGE DU PROJET**
- 9 L'EVALUATION DU PEDT**

1 FICHE D'IDENTITE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Collectivité territoriale porteuse du projet : Commune de Noyelles-lès- Seclin

Date de présentation du projet : Juillet 2026

Noms des correspondants

- Henri LENFANT, Maire de Noyelles-lès- Seclin
- Vanessa Carlier, Directrice Général des Services
- Sirine Guenidez, Conseillère déléguée Ecole/Enfance/Jeunesse/Echanges intergénérationnels
- Laurence Defrize Responsable Enfance Jeunesse Services Généraux
- Claudie Noclain Directrice de l'école Alphonse Theeten

Adresse : Mairie de Noyelles-lès-Seclin

Bâtiment de la Grande Ferme

Place Alexandre Gratte

59139 Noyelles- lès-Seclin

Téléphone : 03.20.90.01.75

Adresse électronique : contact@mairie-noyelles.fr

Nombre d'habitants : 888 Habitants

2 LE PUBLIC CONCERNE PAR LE PEDT

Le PEDT s'applique sur l'ensemble de la commune de Noyelles-lès-Seclin et vise les publics âgés de 2 ans et demi à 17 ans révolus, scolarisés en école maternelle, élémentaire, collège et lycée.

Il s'applique également aux enfants et jeunes fréquentant les accueils périscolaires et extrascolaires proposés par Noyelles-lès-Seclin.

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés

Ecole maternelle et primaires : Ecole Alphonse Theeten

Adresse : 9 rue du Marais, 59139 Noyelles-lès-Seclin

Nombre de classes maternelles : 2 classes (1 classe double niveau toute petite et petite section et 1 classe double niveau moyenne et grande section).

Nombre de classes primaires : 3 classes (1 classe double niveau CP-CE1, 1 classe double niveau CE1-CE2 et 1 classe double niveau CM1-CM2),

Nombre total d'enfants scolarisés concernés : 107

Niveau maternelle : 39 enfants

Niveau élémentaire : 68 enfants

<u>Scolarisation par niveau : rentrée scolaire 2025-2026</u>	
CYCLE I : 38	Toute petite section : 5 Petite section : 11 Moyenne section : 10 Grande section : 13
CYCLE II : 40	CP : 16 CE1 : 12 CE2 : 13
CYCLE III : 28	CM1 : 16 CM2 : 12
TOTAL : 107	

Jeunes 11 -17 ans scolarisés en collège et lycée : 73 (source INSEE 2022)

3 LES PARTENAIRES DU PROJET

Partenaires institutionnels :

Education Nationale, SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), Caisse d'allocation familiale, Préfecture, Ecole maternelle et primaire Alphonse Theeten.

Partenaires associatifs :

Associations sportives :

Association Judo club de Noyelles

Association Tennis club/Badminton de Noyelles

Football Club de Noyelles

Aïkido de Noyelles

La Pétanque Noyelloise

Associations culturelles : Les Amis de Louis Séraphin
(Loto/Braderie/Cartonnage/organisation de voyages)

Médiathèque Louis Séraphin

Associations diverses : Amicale des Anciens Combattants

Toujours Jeunes Club des Aînés

Terra-Noyelles (Travail de la terre céramique)

Club Jardinage (Jardinage)

Coopérative scolaire Ecole de Noyelles-lès-Seclin

PEPSE (Association de parents d'élèves de l'école Alphonse Theeten)

Le rucher Noyellois

Association Jumelage : Euro Noyelles (Echanges culturelles avec la ville d'HAUGHLEY-WETHERDEN (Angleterre))

Ensemble des services municipaux :

- Service animation : 5 agents
- Service administratif : 4 agents
- Services généraux : 8 agents
- Services techniques : 7 agents

4 LES ATOUTS ET CONTRAINTES DU PEDT

Les projets et activités préexistantes au PEDT

Sur le Temps scolaire

Les principaux objectifs du projet de l'école :

OBJECTIF PRINCIPAL 1 : Apprentissages et parcours des élèves

Améliorer les performances des élèves dans les domaines de la langue et des mathématiques

Objectifs intermédiaires :

- 1- Améliorer la compréhension et la résolution de problèmes
- 2- Améliorer les performances des élèves en production d'écrits
- 3- Permettre aux élèves de s'impliquer dans le suivi de leurs progrès
- 4- Conforter les parcours des élèves (Poursuivre les parcours d'éducation artistique et culturelle, citoyen et santé)

OBJECTIF PRINCIPAL 2 : Vie et bien-être de l'élève et climat scolaire

Développer la collaboration de la communauté éducative dans un objectif commun d'amélioration du climat scolaire

Objectifs intermédiaires :

- 1- Enrichir le pouvoir d'agir des élèves au service de leur épanouissement et de leur coopération.
- 2- Favoriser les activités physiques et sportives
- 3- Formaliser les règles et les outils communs en collaboration avec les différents partenaires
- 4- Sensibiliser à l'empathie

OBJECTIF PRINCIPAL 3 : Acteurs et fonctionnement de l'école

Impliquer davantage les familles et les partenaires sur le volet des apprentissages

Objectifs intermédiaires :

- 1- Donner à voir les gestes professionnels aux parents
- 2- Mobiliser les moyens qui facilitent la performance scolaire
- 3- Optimiser la collaboration avec les partenaires (AESH, pôle ressource)
- 4- Réinvestir l'espace extérieur pour le rendre plus accessible à tous

OBJECTIF PRINCIPAL 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Développer les partenariats de l'école dans le but d'améliorer les continuités et l'ouverture culturelle

Objectifs intermédiaires :

- 1- Optimiser les liaisons inter cycles notamment avec la 6ième
- 2- Améliorer la coopération avec le personnel municipal pour la sécurité affective des élèves (transitions cantine/classe, règles communes, ...)
- 3- Perfectionner les relations avec les familles
- 4- Mettre à l'honneur les différents partenariats par une communication auprès des parents.

Les actions menées sur le temps scolaire

Voici ce qui a été fait année scolaire 2024/2025 :

- Ecole et cinéma
- Relais nature Houplin-Ancoisne
- Fromelles

-Dictée du Tour de France

-Correspondance avec l'Angleterre

Et ce qui est prévu cette année 2025/2026 :

-Palais de Beaux-Arts Lille

-Musée de la Piscine Roubaix

-Forum des sciences Villeneuve d'Ascq

-Musée du Terroir Villeneuve d'Ascq

-Musée Matisse Cateau Cambrésis

Sur les temps périscolaires (avant ou après l'école)

Garderie du matin et du soir :

Proposée à partir de 7h à 8h35 et de 16h30 à 19h00 dans les locaux de l'école Alphonse Theeten.

L'accueil propose aux enfants des jeux de construction, de la dînette, des coloriages, des jeux de société, des temps de lecture en petits groupes au libre choix de l'enfant permettant une bonne transition entre l'école et la maison.

L'équipe est composée de 2 agents municipaux.

Le nombre d'enfants accueillis varie de 20 à 30 enfants selon la période de l'année en garderie du soir et pour la garderie du matin entre 10 et 20 enfants.

Les temps de la pause méridienne

De 12h00 à 13h35.

Les agents de la pause méridienne sont référents d'une classe sur l'année scolaire. Les professeurs nous transmettent les absences des enfants et autres informations importantes à savoir avant d'entrer dans ce temps de détente pour les enfants. Il n'y a pas de projet pédagogique pour le moment de prévu sur ce temps de la pause méridienne. Pour le premier service c'est cantine puis après récréation ou jeux en intérieur si pluie et pour le deuxième service c'est l'inverse.

Les 8 agents municipaux assurent l'accompagnement au repas et la surveillance en récréation

La pause méridienne est un temps de restauration organisé en deux services. Le premier service de 12h00 à 12h45 et le deuxième service de 12h45 à 13h30.

Les mercredis récréatifs

Garderie du matin et du soir :

Proposée à partir de 7h30 jusqu'à 9h00 et de 17h00 à 19h00 dans les locaux de l'école Alphonse Theeten.

Les mercredis récréatifs sont proposés de 09h00 à 17heures, ils sont déclarés auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ils sont proposés toutes les semaines en dehors des vacances scolaires. Les parents peuvent inscrire leurs enfants sous différentes formules :

Le matin sans repas (9h00 à 12h00)

Le matin avec repas (9h00 à 13h30)

Après-midi sans repas (13h30 à 17h00)

Le mercredi toute la journée (9h00 à 17h00) Le repas est à ajouter par les parents.

Accueil échelonné de 9h00 à 9h30

Pris en charge par une responsable diplômée DEJEPS DPTR et une équipe d'animation (3 animateurs diplômés et une animatrice stagiaire), des animations adaptées sont proposées suivant le Projet Pédagogique de L'Accueil de Loisirs mis à jour lors de chaque période d'accueil.

Environ une trentaine d'enfants fréquentent les mercredis récréatifs chaque semaine. (20 Primaires et 11 Maternelles)

L'Accueil Jeunes (Maison des Jeunes)

Proposé aux jeunes collégiens et lycéens âgés de 11 à 17ans de Noyelles-lès-Seclin et des communes alentour, l'accueil se déroule dans un local aménagé pour les jeunes au sein du Nouveau Centre d'Animation Municipal 18 bis rue de Wattignies.

Une dizaine de jeunes (effectifs périscolaire et extrascolaire confondus) fréquentait la Maison des Jeunes avant fermeture de l'ancien local.

Il existe deux types de public Jeunes, le premier est un public ayant fréquenté la MDJ depuis plusieurs années mais arrivant à leur majorité pour une grande partie a engendré une première baisse importante des effectifs.

Le second type de public concernait les enfants qui fréquentaient le secteur enfance mais qui n'avaient pas encore l'âge nécessaire pour la MDJ. Ce facteur a expliqué en partie le non-renouvellement de l'effectif des jeunes sur l'année scolaire 2021/2022.

Ce public constituait un véritable vivier qui était indispensable pour relancer l'activité prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2022.

La Municipalité proposait d'accueillir les ados de la Maison Des Jeunes un samedi après-midi par mois sur l'année scolaire 2022/2023 de 14h00 à 18h00 (service en continue). Cet accueil était à renouveler chaque année scolaire si l'effectif des adolescents restait constant.

Une soirée ou déjeuner repas/animation était proposée durant la période des vacances scolaires (10h/12 ou 18h/21h). La Maison Des Jeunes était ouverte de 14h à 18h toutes les après-midis (période vacances scolaires de Toussaint (9 ou 10 jours) /Hiver (5 jours) /Printemps (5 jours) et Eté (3 semaines).

Le nombre de jours d'ouverture période petites vacances scolaires pouvait varier d'une année à une autre.

Les jeunes étaient encadrés par un directeur diplômé et une animatrice diplômée BAFA.

Le projet pédagogique d'année mettait en avant la citoyenneté, l'ouverture culturelle, l'ouverture vers l'extérieur, la responsabilisation et l'autonomie, par un programme d'activités proposé dans un esprit de cogestion.

Il proposait plusieurs axes :

- Un projet d'animation autour des activités physiques et de pleine nature.
- Des temps d'activités ludiques et sorties cogérées générant échanges, débats entre jeunes et avec l'adulte. Ces échanges favorisaient l'émergence de projets divers à l'initiative des jeunes et dans lesquels les animateurs encourageaient à la prise de responsabilité et à l'autonomie de chacun. Création d'un groupe de parole sur un thème défini avec les jeunes.
- Un projet d'animation autour du développement du savoir-être et du savoir-faire des jeunes.

La Maison des Jeunes a du malheureusement s'arrêter faute de jeunes inscrits. Elle ne fonctionne plus depuis avril 2023. Une politique de relance a été mise en place par différents projets (Projet REAAP sur la thématique des écrans/Projet Mutualisation des jeunes avec la ville d'Houplin-Ancoisne) qui malheureusement n'ont pas réussi à relancer cette Maison Des Jeunes.

Nous n'abandonnons pas l'idée de refaire revivre cette maison des jeunes mais nous connaissons une période de moindre intérêt des jeunes et de leurs familles qui nous l'espérons s'arrêtera très rapidement.

La Municipalité propose chaque année l'ouverture de la MDJ et pour la période des vacances d'octobre 2026 une ouverture sera prévue une semaine sur la thématique Sports/Arts.

Les Accueils de Loisirs petites vacances scolaires pour l'enfance et la jeunesse

Garderie du matin et du soir :

Proposée à partir de 7h30 jusqu'à 9h00 et de 17h00 à 19h00 dans les locaux de l'école Alphonse Theeten.

Les accueils de loisirs sont proposés aux enfants et aux jeunes durant les périodes de Toussaint (9 ou 10 jours), Vacances d'hiver (5 jours) et de Printemps (5 jours).

Le nombre de jours d'ouverture période petites vacances scolaires pourra varier d'une année à une autre.

Les inscriptions se font en forfait semaine 4 jours ou 5 jours (9h à 17h) pour la tranche d'âge de 2 ans et demi scolarisés et propres à 11 ans.

A partir de 11 ans les inscriptions se font en forfait semaine 4 demi-journées ou 5 demi-journées (14h à 18h) pour la tranche d'âge 11-17 ans.

Les enfants sont encadrés par la même responsable à l'année seule l'équipe d'animation peut changer selon les périodes de vacances mais un vivier d'animateurs à l'année est bien présent au sein de la commune.

Les Accueils de Loisirs d'été :

La commune propose un Accueil de Loisirs pour les enfants âgés de 2 ans et demi scolarisés et propres à 11 ans révolus et de 11 à 17 ans révolus, en inscription à la semaine. L'Accueil de Loisirs est proposé en juillet voir début août sur une période de 4 semaines.

Pour les maternelles et primaires :

Organisé dans les locaux de l'école Alphonse Theeten, 9 rue du Marais pour les 2 ans et demi scolarisés et propres -11 ans.

L'accueil est dirigé par une responsable diplômée DEJEPS DPTR et encadré par une équipe d'animateurs vacataires recrutés en fonction du nombre d'inscrits.

Entre 50 et 60 enfants ont fréquenté l'Accueil de Loisirs d'été en 2026.

Le projet pédagogique enfance met en avant la socialisation, l'autonomie, l'épanouissement personnel, la citoyenneté et l'ouverture culturelle. Il cherche aussi à renforcer les liens avec les familles et les personnes âgées.

Le projet propose des activités sportives, des sorties, des rencontres avec des associations Noyelloises, des activités d'animation créatives, un inter-centre l'été et une palette d'animations d'intérieur et d'extérieur portées par un thème renouvelé chaque période de vacances scolaires.

Un mini camp de 3 jours 2 nuits est proposé à 12 enfants de 9 à 11 ans.

Pour les jeunes de 11-17 ans :

Organisé dans les locaux du nouveau CAM, 18 bis rue de Wattignies, l'accueil pour le moment n'a pas lieu mais pourra être dirigé par la même directrice enfance en faisant une déclaration multisite via le TAM Extranet de la Jeunesse et Sports et encadré par une équipe de 2 animateurs vacataires (BAFA).

Le projet pédagogique reposera sur les mêmes bases que le projet d'année en mettant en avant l'ouverture sur l'extérieur, la découverte et la rencontre.

1 séjour (5 jours 4 nuits) est proposé aux jeunes de 11- 17 ans une fois dans l'année.

17 jeunes ont participé au séjour pour l'été 2021. Pas de séjour prévu exceptionnellement pour l'été 2022 en raison de l'ouverture de la nouvelle MDJ en octobre 2022.

Plus de séjour jeunes depuis l'année 2023.

Un séjour jeunes a eu lieu pour des 10/11 ans été 2026 au centre Les Argousiers à Merlimont

5 LES OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT

Les objectifs résultent d'une réflexion partagée.

Ils ont été définis en cohérence avec les orientations éducatives de l'école et des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires dans une volonté de complémentarité.

Les Constats

Les enfants et jeunes de Noyelles-les- Seclin sont sensibles aux différents rythmes qu'ils vivent dans leur journée, semaine, période (journée longue pour des enfants accueillis en garderie avec des dynamiques différentes selon la période de l'année) et réagissent différemment en fonction de l'intervenant adulte (enseignant, personnel de Mairie, animateur).

4 temps définissent le rythme de l'enfant et du jeune :

*Le temps familial se situe du réveil à l'arrivée à l'école et du retour à la maison le soir.

*Le temps scolaire est encadré par des enseignants et répond aux exigences du programme fixé par l'éducation nationale.

*Le temps périscolaire comprend tous les temps qui entourent le temps scolaire organisé par la collectivité. Il dépend de la politique éducative fixée par la municipalité. Il est encadré par du personnel communal.

*Le temps extra-scolaire comprend les accueils de loisirs, la Maison Des Jeunes, les activités culturelles et sportives extérieures ou proposées par la collectivité.

On constate que les enfants et les jeunes ont une difficulté à s'ouvrir à d'autres réalités que celles de la famille, de la commune, et une peur de sortir des repères habituels.

Nous avons constaté une ouverture sociale de la commune qui se retrouve par une mixité plus importante au sein des accueils péri et extrascolaires. Cette ouverture sociale est en adéquation avec un de nos objectifs pédagogiques fixés dans les différents projets pédagogiques.

Les enfants et jeunes ont besoin d'expérimenter, de montrer leurs savoir-faire, de développer un savoir-être dans leurs relations au sein de petits ou grands groupes.

Le secteur enfance a eu une belle évolution au niveau des effectifs, le plafond d'accueil maximum est atteint régulièrement.

L'ouverture de plus de places d'accueil nous semble essentielle tant la demande est en continue progression. Cela demandera un investissement supplémentaire de la commune et de la CAF pour bénéficier des moyens matériels, humains et financiers nécessaires pour cet objectif d'accueil.

Afin de relancer le secteur jeunesse et palier à la perte d'effectif de ces dernières années, l'un des moyens mis en œuvre sera de créer une passerelle entre l'enfance et la jeunesse au cours de l'année. Le but est de faire découvrir aux enfants approchant les 11 ans (minimum 10 ans), l'environnement de la MDJ (les locaux, les activités, l'ambiance, le gain d'autonomie, l'accroissement de la responsabilisation...). L'objectif sera de familiariser ce public à leur futur accueil afin de ne pas perdre ces jeunes durant cette phase transitoire en éliminant toute forme d'appréhension possible.

Les Objectifs Educatifs

Le socle commun sur lequel l'ensemble des partenaires s'accorde, repose sur l'esprit de la réforme initiée par le ministère autour de la notion de bien-être et de plaisir de l'enfant et du jeune.

- Contribuer au développement du savoir-être et du savoir-faire des enfants et des jeunes.

Que l'enfant ou le jeune soit sensibilisé au respect de lui-même et de sa santé, amené à respecter la différence, à être acteur du **vivre ensemble**. Apprendre aux

enfants à prendre soin de leur corps grâce à l'éducation sportive, l'éveil à la santé et à l'équilibre alimentaire. Apprentissage par l'animation.

- **Favoriser la prise d'initiatives et de responsabilités, encourager à l'autonomie.**

Que l'enfant ou le jeune puisse exprimer ses envies, des idées et être accompagné pour la réalisation de projets à sa mesure. L'aider à comprendre les règles et à poser des limites.

- **Encourager l'expression artistique et l'ouverture sur l'extérieur.**

Que l'enfant ou le jeune puisse découvrir d'autres cultures, s'exercer à une diversité d'approches artistiques et d'expression de soi, en continuité ou en complémentarité aux parcours de l'institution scolaire.

- **Bien-être et Plaisir**

Que l'enfant ou le jeune soit respecté dans ses besoins après l'école, le collège et lycée (détente, adaptation, ...) dans son rythme du moment afin de favoriser les apprentissages. Veiller à offrir un cadre rassurant et chaleureux pour tous en garantissant une écoute active et une disponibilité réelle des adultes.

Créer un climat éducatif bienveillant.

Apprentissage par le jeu

- **Développer sa citoyenneté**

Que l'enfant ou le jeune partage les valeurs du respect et de la tolérance, qu'il soit sensibilisé à l'environnement et au changement climatique.

- **Renforcer l'inclusion des enfants et des jeunes présentant des besoins éducatifs particuliers.**

Mise en place d'un accueil spécialisé pour des enfants ou jeunes porteurs d'un handicap, qui nécessitent une attention particulière. Un projet d'accueil individualisé pourra être mis en place.

Objectif pour la commune

- Mettre en synergie et cohérence les projets d'école, les activités périscolaires, les activités extrascolaires et développer les partenariats avec toutes les forces vives de la commune.

Les Effets Attendus

Pour les enfants et les jeunes :

- Bien-être de l'enfant ou du jeune (attitude, comportement constructif, équilibre alimentaire et bonne hygiène, énergie, curiosité, concentration, écoute entre enfants, jeunes et adultes).
- Harmonie dans les relations entre enfants, entre jeunes, entre enfants/jeunes et adultes.
- Participation active des enfants et des jeunes, échanges de savoir-faire, entraide.
- Renforcement de l'estime de soi

Entre acteurs éducatifs :

- Coopération, amélioration de l'information et de la communication entre adultes entourant l'enfant et le jeune.
- Harmonisation de pratiques pédagogiques au service des enfants et des jeunes.
- Montée en compétences par l'échange entre acteurs éducatifs, par la connaissance des projets des structures et le repérage du rôle respectif de chacun.
- Implication des acteurs partenaires et acteurs locaux dans les projets d'actions des différentes structures.

6 LES MODALITES PRATIQUES DU PEDT

Pour les Accueils de loisirs enfants et jeunes déclarés auprès de la Jeunesse et des Sports :

Un animateur minimum pour 8 mineurs âgés de moins de 6 ans et un animateur pour 12 mineurs âgés de 6 ans et plus.

Préconisations pour une évolution des pratiques pédagogiques :

Les intervenants adapteront leurs propositions et pédagogies au rythme de l'enfant et du groupe. Les enfants seront associés au mieux au déroulement des activités.

Une attention particulière sera portée aux plus petits pour mesurer l'état de fatigue et leur capacité d'attention.

Des temps de parole seront proposés en fin d'activité pour recueillir l'humeur du groupe et les propositions des enfants. Des régulations seront organisées si besoin entre enfants ou jeunes (aidés par l'adulte) pour garantir le respect et le bien-être de tous.

L'animateur essaiera de varier ses types d'intervention par 4 attitudes : en faisant jouer, donnant à jouer, en laissant jouer, et en jouant par moments avec l'enfant ou le jeune.

Les activités seront variées et diversifiées :

Elles s'organiseront autour d'ateliers d'éveil, de découverte sportive artistique et culturelle, d'ateliers créatifs, d'ateliers d'expression artistique, de temps de rencontres ou d'actions solidaires mais aussi de temps de jeux sous toutes ses formes.

La coopération entre encadrants et le soutien entre adultes sont plébiscités afin d'agir de manière harmonisée et cohérente.

7 LA DUREE DU PEDT

Le PEDT est construit pour une durée de 3 ans et prendra effet à partir de septembre 2026.

8 PILOTAGE DU PROJET

Composition du Comité de Pilotage (COPIL)

- Monsieur le Maire
- La directrice de l'école
- Une conseillère déléguée à l'enfance/jeunesse et à l'école
- La Responsable enfance jeunesse et services généraux,
- La DGS

Organisation du COPIL

Les membres du COPIL seront invités à suivre la mise en place du PEDT et à participer à son évaluation. Les objectifs et les critères permettront de suivre et de mesurer avec des indicateurs la bonne réalisation du PEDT.

Le COPIL est aussi le lieu privilégié pour la communication et l'échange autour des projets spécifiques de chaque structure afin d'affiner les complémentarités, de renforcer le partenariat et de favoriser l'émergence de nouvelles actions, organisations, communications entre partenaires et familles.

Des suivis réguliers des animateurs et intervenants seront effectués par les responsables des secteurs et des temps de régulation avec les équipes pédagogiques seront faits avec les élus concernés si besoin.

9 EVALUATION DU PEDT

Evaluation des effets :

Effets sur le public visé :

Critères : de comportement
d'énergie
d'acquisitions

Indicateurs : concentration, curiosité, bruit, fatigue, maîtrise de soi
présence/absentéisme
émergence d'idées, de propositions d'améliorations
autonomie, créativité, imaginaire développé

Effets sur les équipes éducatives :

Critères : qualité pédagogique des activités proposées ou développées
dynamique d'équipe
d'acquisitions

Indicateurs : variété des activités proposées ou développées
implication des enfants /jeunes

émergence de projets d'enfants/jeunes, nombres et types de valorisations
turn-over, partage de compétences, montée en qualification
entente et qualité des relations entre adultes

Effets pour la commune :

Critères : partenariat
 lien social

Indicateurs : communication entre structures
 Implication des familles, des associations et des personnes ressources
 dans les projets

Etudes des opinions :

Opinions des enfants, des parents, des enseignants, des intervenants, des élus

Indicateurs : nombre de retours
 satisfaction ou mécontentement

Evaluation des conditions de mise en œuvre

Conditions de mise en place du PEDT

Suivi : Lecture/Questions/Approbation du PEDT par les membres du COPIL
 Possibilité de se réunir plusieurs fois par an si souhait des membres du
 COPIL pour réajustement de celui-ci.
 Réunion CAF (avec présence du DGS, de la responsable enfance /
 jeunesse et des membres de la commission enfance jeunesse)
 Nombre de présents
 Dynamisme des groupes de travail et du COPIL

Ce projet éducatif territorial reflète les intentions politiques de la commune.

A NOYELLES-LES-SECLIN, le 31/07/ 2026.

Monsieur Le Maire

Henri LENFANT

Madame la Conseillère déléguée à l'enfance/jeunesse et à l'école

Sirine Guenidez

Madame La Directrice Général des Services

Vanessa CARLIER

Madame la Responsable Enfance Jeunesse Services Généraux

Laurence DEFRIZE

Madame la Directrice de l'école Alphonse Theeten

Claudie Noclain